

ENSEIGNEMENT

L'examen d'entrée en médecine approuvé

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi, en troisième et dernière lecture, le décret instaurant, dès septembre prochain, un examen d'entrée aux études de médecine et de dentisterie. Le texte sera présenté dès la semaine prochaine au Parlement. Cet examen d'entrée sera donc appliqué dès septembre prochain, les étudiants actuellement inscrits en première année de bachelier devant eux être soumis (pour la dernière fois) à l'examen de sélection organisé en fin d'année.